

LES MESURES D'URGENCE

À DESTINATION DES ENTREPRISES ●●●

LES MESURES IMMÉDIATES

Dispositif de chômage partiel

ACTIVITÉ PARTIELLE

Maintenir l'emploi des entreprises.

FNE FORMATION

Former les salariés en activité partielle.

ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE

Maintenir l'emploi des entreprises fermées administrativement et les entreprises de secteurs protégés.

Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales

CRÉDIT D'IMPÔT

Pour les commerces fermés administrativement et secteur de l'hôtellerie, cafés et restauration. L'objectif est d'inciter les propriétaires à renoncer à leur loyer.

COUVRIR LE POIDS DES CHARGES SOCIALES

pour les entrepreneurs touchés par la crise du COVID-19 avec l'exonération et le report des cotisations sociales.

Les subventions

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ VOLET 1 RENFORCÉ

Indemnisation pouvant aller jusqu'à 10 000 € pour les commerces fermés administrativement et les entreprises du secteur du tourisme, événementiel, culture, sport et des secteurs liés.

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ VOLET 1

Aide pouvant aller jusqu'à 1500 € pour toutes les autres entreprises qui subissent une perte de plus de 50% de leur chiffre d'affaires.

Accompagnement

PLATEFORME DE PRÊT DE MAIN D'OEUVRE

MÉDIATION DES ENTREPRISES

Régler un litige à l'amiable (retard de paiement, services ou marchandises non conformes...)

Exonération / report

EXONÉRATION ET REPORT DES COTISATIONS SOCIALES

Couvrir le poids des charges sociales pour les entrepreneurs touchés par la crise du COVID-19.

SOUTENIR MON ACTIVITÉ

Les prêts

PRÊT REBOND

Prêt à taux 0 pour résoudre les tensions de trésorerie des TPE/PME

BANQUE DE FRANCE

En cas de refus du PGE, la médiation du crédit prend le relais pour obtenir des avances remboursables, prêt bonifiés (+ 50 salariés) ou participatifs (- 50 salariés)

PAYS DE LA LOIRE

REDÉPLOIEMENT

Prêt de trésorerie pour créer un effet levier sur des financements privés pour des projets structurants de l'entreprise.

PRÊT ATOUT

Prêt sans garantie sur les actifs pour résoudre les tensions de trésorerie passagères (et non structurelles) des entreprises (TPE/PME et ETI).

Les garanties

FONDS PAYS DE LA LOIRE GARANTIE

Faciliter l'obtention d'un prêt pour soutenir la trésorerie

Les avances remboursables

FONDS RÉGIONAL RÉSILIENCE

Soutien à la reprise d'activité

Les subventions

APPRENTISSAGE

Encourager les entreprises à continuer de recruter des salariés en alternance jusqu'au niveau licence
n° vert régional : 0 800 200 303

PRESTATION DE CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Conseil RH pour la reprise d'activité dans le cadre du COVID-19

PLAN 1 JEUNE, UNE SOLUTION

Favoriser l'emploi des jeunes de moins de 26 ans

PLAN 1 JEUNE, UNE SOLUTION

Favoriser le volontariat territorial en entreprise (VTE)

LES MESURES D'URGENCE À DESTINATION DES ENTREPRISES ●●●

LES SECTEURS EN DIFFICULTÉS

Tourisme

FONDS D'AIDE AU SOUTIEN AU TOURSIME (FAST)

Visé à renforcer la structure financière des acteurs du tourisme.

FONCIÈRE DU TOURSIME PAYS DE LA LOIRE

Permet aux entreprises du tourisme propriétaires de leurs murs de dégager de la trésorerie en les cédant à la foncière

02 40 89 96 40
a.sauvetre@solutions-eco.fr

EXONÉRATION COTISATIONS SOCIALES

Couvrir le poids des charges sociales pour les entrepreneurs touchés par la crise du COVID-19 pour les entreprises fermées administrativement et PME du tourisme, de l'évènementiel, de la culture et du sport.

PRÊT SAISON / TOURISME

Prêt garanti par l'Etat traditionnel mais avec des plafonds différents.

Automobile

ACCOMPAGNEMENT CASH

Prestation de conseil des PME et ETI fragiles de la filière à la gestion de trésorerie
François.pohier@bpifrance.fr

ACCOMPAGNEMENT SPOT

Prestation de conseil des PME et ETI dans leurs démarches de transformation
François.pohier@bpifrance.fr

FONDS D'INVESTISSEMENT AUTOMOBILE

nicolas.treuil@direccte.gouv.fr

Aéronautique

FONDS D'INVESTISSEMENT AÉRONAUTIQUE

Apporte un soutien en fonds propres aux projets permettant de préserver les savoir-faire critiques ou d'améliorer les compétitivités des PME et ETI
amine.benzidir@direccte.gouv.fr

Industrie

FONDS PAYS DE LA LOIRE CROISSANCE 2

Accompagnement des entreprises en sous-performances économique temporaire en apportant les financements nécessaires pour accompagner leurs phases de rebond et de transformation

Économie Sociale & Solidaire

FOND NATIONAL RELÈVE SOLIDAIRE

Prêt à taux 0 pour aider à la reconstitution d'un besoin de trésorerie non couverts par les autres dispositifs

LES SECTEURS EN DIFFICULTÉS (suite)

Fermeture administrative

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ VOLET 1 RENFORCÉ

Indemnisation pour les Commerces fermés administrativement et les entreprises du secteur du tourisme, événementiel, culture, sport et des secteurs liés pouvant aller jusqu'à 10 000€

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ VOLET 2

Pour les entreprises ayant bénéficié du volet 1 du FSE
fnsvolet2@paysdelaloire.fr

ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE

Entreprises fermées administrativement et les entreprises de secteurs protégés

LES LIENS & CONTACTS UTILES ●●●

INFOS GÉNÉRALES

• N° d'information sur les mesures d'urgences pour les entreprises en difficulté
0 806 000 245

• Protocole en entreprise : travail-emploi.gouv.fr

• Site du gouvernement // Mesures COVID :
economie.gouv.fr

INTERLOCUTEUR 1^{ER} NIVEAU

• Communauté de communes Sèvre & Loire
02 51 71 52 20 / deveco@cc-sevreloire.fr

• CCI Pays de la Loire
02 40 44 60 01 / coronavirus.pme@paysdelaloire.cci.fr

• CMA
0 805 950 006 (8h-20h hors weekend)
covidcma.artisanat.fr

• Chambre d'agriculture
02 41 96 76 86 / covid-19@pl.chambagri.fr

• CRESS Pays de la Loire
02 40 74 02 49 / ressources@cress-pdl.org

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RELANCE DE VOTRE ENTREPRISES

• DIRECCTE & CRP

Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés en entreprises : jean-philippe.beaux@direccte.gouv.fr

• CODEFI

Propose des solutions de trésorerie
impots.gouv.fr

• BANQUE DE FRANCE

Correspondants TPE-PME pour écouter, élaborer un diagnostic et orienter vers des interlocuteurs adaptés
0 800 08 32 08 / tpme44@banque-france.fr

RESEAUX DES INTERLOCUTEURS PRIVILIGES DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS

• DIRECCTE : clement.jakymiw@direccte.gouv.fr

• RÉGION PAYS DE LA LOIRE : eco-coronavirus@paysdelaloire.fr

• SOLUTION ÉCO : entreprisespaysdelaloire.fr